



Conditions générales de vente

Version du 29 avril 2024

1. Documents contractuels

Le Contrat est constitué des :

- Présentes Conditions Générales de Vente.
- Conditions Particulières (et Avenants éventuels), contenant la présentation du contexte et des objectifs de la prestation.

Les présentes Conditions Générales de Vente détaillent l'ensemble des dispositions contractuelles applicables à tout contrat conclu entre Akollade et le Client signataire du présent document.

Elles définissent les règles et processus applicables dans le cadre des prestations réalisées par Akollade.

2. Objet

Par le présent contrat, le Client confie à Akollade, qui l'accepte, une prestation dont les modalités sont décrites dans les Conditions Particulières annexées aux présentes conditions générales.

3. Obligations

3.1. Obligations d'Akollade

Akollade s'engage à solliciter toute information utile à la réalisation des prestations qui ne serait pas en sa possession.

Akollade s'engage à exécuter sa mission selon les règles de l'art et selon les normes pertinentes à appliquer dans le cadre de chacun des projets.

Akollade s'engage à remplir avec la plus grande diligence son devoir de conseil et, à cette fin, s'engage à fournir au Client toutes les recommandations nécessaires.

3.2. Obligations du Client

Le Client s'engage à mettre à disposition du Prestataire tout document, renseignement, information, assistance et moyens matériels nécessaires à la réalisation des prestations de maintenance.

Afin de fluidifier les échanges et le processus décisionnel, le Client s'engage à nommer une personne référente qui sera l'interlocuteur privilégié du Prestataire.

4. Tarification et facturation

4.1. Tarification de base

Le prix est stipulé HT et exprimé en euros portant sur le montant total à payer.

Le prix est indiqué sur le devis remis au Client.

4.2. Modalités de paiement

Le règlement de la commande s'effectue par virement bancaire aux coordonnées spécifiées sur la facture émise par Akollade.

Le solde devra être versé à la date d'échéance précisée sur la facture, sous peine de pénalités de retard.

Pas d'escompte pour règlement anticipé.

4.3. Retard de paiement

En cas de retard dans le paiement des prestations, une pénalité de retard de 10% sera appliquée, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement.

4.4. Acompte

Lors de la validation d'une commande, le Client s'engage à verser un acompte équivalent à 30% du montant total de la commande. Cet acompte sera exigible immédiatement après la confirmation de la commande et devra être réglé selon les modalités de paiement indiquées sur la facture d'acompte. Le solde restant, correspondant à 70% du montant total de la commande, devra être payé après livraison de la commande.

En cas d'annulation de la commande par le Client, l'acompte versé ne sera pas remboursable. Akollade se réserve le droit de refuser toute commande en l'absence de réception de l'acompte dans les délais spécifiés.

5. Compte temps

5.1. Fonctionnement du Compte temps

Akollade propose à ses clients une solution de Compte temps. Ce dispositif permet de faciliter la gestion administrative des petites prestations et d'accompagner le Client dans des évolutions mineures, mais nécessaires, de son projet.

Le Client peut acheter du temps sous forme de nombre d'heures avec un minimum d'achat fixé à 4 heures. Ce temps est ensuite ajouté au Compte temps du Client et peut être consommé via des prestations réalisées par Akollade.

À tout moment, le Client peut demander un état des lieux de son Compte temps. Akollade communiquera au Client le temps restant sur son Compte temps ainsi que le détail des temps consommés.

En cas de demande de prestation trop conséquente, Akollade se réserve le droit de refuser l'utilisation du Compte temps et de proposer la réalisation d'un devis.

5.2. Clôture du Compte temps

En cas de clôture du Compte temps par le Client ou Akollade, le temps non-consommé sur le Compte temps sera intégralement remboursé par Akollade dans les 30 jours suivant la date de clôture.

6. Confidentialité

Akollade considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Pour l'application de la présente clause, le Prestataire répond de ses salariés comme de lui-même.

Akollade, toutefois, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

7. Données personnelles

7.1. Données personnelles collectées dans le but de la relation contractuelle

Akollade traite des données personnelles du Client, comme détaillé dans sa politique de traitement de données personnelles. Si Akollade effectue d'autres traitements de données personnelles du Client, ou permet à un tiers de le faire, il devra en informer le Client et se conformer au RGPD, et le cas échéant donner instruction au tiers d'en faire de même et garantir qu'il s'y conformera.

7.2. Données personnelles du Client dans le cadre de ce contrat de sous-traitance

Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, Akollade ne sera pas amené à effectuer un traitement de données personnelles pour le compte du Client, le Client déterminant seul les finalités et les moyens du traitement. Akollade ne pourra être tenu responsable en cas de manquement au respect du RGPD par le Client.

8. Propriété et Droits

Akollade cède au Client ou à tout tiers au choix du Client, l'intégralité des droits sur l'ensemble des productions réalisées dans le cadre du présent contrat à l'issue du règlement complet de la prestation. Les livrables comprennent :

- Les fichiers du site internet (fichiers de structures et éléments d'interface réalisés par Akollade)
- La base de données associée.

Cette cession est consentie pour le monde entier et pour toute la durée de protection des droits de propriété intellectuelle afférents à ces productions.

Il est expressément convenu que le prix de la cession ainsi consentie est compris dans le prix des prestations prévues au titre du présent contrat.

9. Force majeure

La responsabilité d'Akollade ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans le présent contrat découle d'un cas

de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

10. Intégralité du contrat

Les présentes clauses représentent l'intégralité du contrat. Aucun autre document ne pourra faire naître de nouvelles obligations au titre des présentes s'il n'est l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

11. Non-validité partielle

Si l'une quelconque des stipulations du contrat est déclarée nulle au regard d'une règle de droit ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non-écrite. Toutefois, les autres dispositions du présent contrat garderont toute leur force et leur portée.

12. Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est assujéti au droit français. Tout litige qui résulterait de son exécution sera soumis aux tribunaux de Reims dont dépend le siège social d'Akollade.

13. Signatures et acceptation

Les présentes Conditions Générales de Ventes sont associées à un contrat ou une proposition commerciale. La signature de ce contrat ou de cette proposition commerciale entraîne de facto l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes.